

Ceux qui veulent refermer la porte (15.1–31)

David Roper

Je roulais en voiture, réfléchissant sans trop regarder où j’allais, et — boum ! La voiture a heurté quelque chose et moi j’ai été projeté si loin de mon siège que ma tête a touché le plafond. Après, je me suis rendu compte que j’étais devant une école, et qu’on avait placé là un ralentisseur à travers la rue. L’émotion que j’ai ressentie en passant sur ce dos d’âne est la même que je ressentais autrefois lorsque je lisais le chapitre 15 du livre des Actes. Paul vient de commencer ses voyages missionnaires, je le vois sur le point de partir vers d’autres endroits exotiques pour prêcher l’Évangile. Puis — boum ! Luc donne un coup de freins, afin de nous décrire une dispute dans l’Église, une polémique qui n’a rien à voir avec moi (du moins, c’est ce que je pensais).

Les années se sont écoulées, et j’ai changé d’opinion sur Actes 15. Les événements du début du chapitre sont d’une importance capitale, comme cela est démontré par la place que Luc leur accorde dans son récit. Si l’on n’avait pas pu résoudre cette dispute-là, il n’y aurait pas eu d’autres voyages missionnaires ! Je me rends compte à présent que cette question me concerne au plus haut point, car elle concerne mon salut. Dans ma vie chrétienne, j’ai vu beaucoup de questions diviser les frères, mais aucune d’entre elles n’avait le potentiel

destructeur de celle d’Actes 15.

A la fin du chapitre 14, Paul et Barnabas reviennent tout excités de leur premier voyage. Avec enthousiasme, ils racontent comment Dieu a “ouvert aux païens la porte de la foi” (14.27), et comment ils ont pu établir des assemblées de non-Juifs¹ à Antioche de Pisidie, à Iconium, à Lystre, et à Derbe² (14.20–21, 23). Paul et Barnabas affirment que les païens dans ces pays lointains sont réceptifs à l’Évangile, qu’un monde perdu attend, et qu’une énorme moisson d’âmes est imminente ! A ces nouvelles, tous les chrétiens devraient se réjouir mais, malheureusement, tout le monde n’est pas content de cette expansion de l’Église. Certains hommes se précipitent à Antioche, avec le désir de refermer avec force cette porte. Nous allons parler dans cette étude de ceux qui — à l’époque comme aujourd’hui — veulent claquer la porte de l’Évangile.

Avant d’aborder notre texte, je voudrais signaler que, selon les exégètes conservateurs, le passage de Galates 2.1–10 donne peut-être un autre exposé de cette même controverse.³ Selon un commentateur, “dans les deux récits, les mêmes personnes vont au même endroit, partant de la même ville, dans le même but, en raison des mêmes protestations faites par les mêmes agitateurs, et avec les mêmes ré-

¹Il y avait sans aucun doute des convertis juifs dans ces assemblées, mais elles devaient être en majorité païennes. ²Nous ne savons pas si Paul et Barnabas ont établi des assemblées dans des villes autres que celle-ci, lors du premier voyage missionnaire. ³Certains de ces exégètes croient cependant que le passage de Galates 2.1–10 concerne la visite de Paul à Jérusalem au moment de la collecte faite pour les chrétiens de la Judée (11.30 ; 12.25).

sultats⁴.” Réconcilier les deux récits est quelque peu difficile⁵, mais ces difficultés persistent même si l’on place les événements de Galates 2 ailleurs dans la vie de Paul. Puisque les deux récits se ressemblent, et pour les besoins de notre étude d’Actes 15, nous emprunterons quelques détails de Galates 2.

REFERMER LA PORTE : AUTREFOIS

Le conflit (15.1–3)

Pendant la longue période (14.28) où Paul et Barnabas travaillent à Antioche après leur premier voyage, les nouvelles de leur travail sont évidemment arrivées à Jérusalem⁶ — et elles dérangent un certain nombre de Juifs. La question de la prédication de l’Evangile aux païens avait été posée, et apparemment résolue, dix années auparavant, au moment de la conversion par Pierre de la maison de Corneille (11.1–18). Lors de l’établissement d’une assemblée à majorité païenne à Antioche, l’Eglise de Jérusalem avait même accordé sa bénédiction en envoyant Barnabas pour les aider (11.20–22).

Pourtant, les efforts de Paul et Barnabas viennent de raviver de vieilles craintes : les païens seront donc plus réceptifs à l’Evangile, c’est un fait. Mais, pour chaque Juif dans le monde, il y a des milliers de païens. Cela veut dire que bientôt l’Eglise grouillera littéralement de non-Juifs, avec leur culture païenne, leur mentalité païenne, leurs pratiques païennes. Cette possibilité met franchement une panique dans le cœur de bien des Juifs⁷, qui commencent à penser qu’il faudra s’assurer de la bonne orien-

tation et de l’enseignement de ces païens avant de les accepter dans la fraternité de l’Eglise.

Pour certains, la solution est claire : les païens ont besoin de ce dont ils ont toujours eu besoin — de devenir Juifs ! En leur appliquant la loi de Moïse, on pourra les dégrossir un peu et les rendre plus acceptables pour des Judéo-chrétiens consciencieux et respectueux de la Loi. J’imagine facilement que certains se disent : “Nous vous avons avertis au moment de la conversion de Corneille, nous avons dit qu’il n’en résulterait rien de valable. Et maintenant, nous voilà devant une véritable catastrophe !”

Pour ces Juifs effrayés, le lieu de prédilection pour commencer à limiter les dégâts, se trouve dans l’assemblée qui a envoyé Paul et Barnabas. Nous lisons que “quelques hommes, [sont] venus de la Judée”, spécifiquement de Jérusalem (vs. 2–4). Ce sont probablement les mêmes que le verset 5 identifie comme “quelques-uns du parti des Pharisiens qui avaient cru⁸”. C’est la première mention de Pharisiens convertis au christianisme, excepté Paul⁹. Si nous sommes peut-être un peu surpris de voir qu’ils sont devenus chrétiens, nous sommes moins surpris de les retrouver “du mauvais côté d’une question importante¹⁰”. Etant donné leurs antécédents¹¹, il n’est pas difficile de voir les Pharisiens à la tête d’un mouvement dont le but est d’imposer la Loi à tous. Arrivés à Antioche, ils se présentent sans doute comme les représentants officiels de l’assemblée de Jérusalem (v. 24). De toute façon, venant de Jérusalem, toujours la base du travail des Douze¹², ils sont revêtus, aux yeux de ceux d’Antioche, d’un grand prestige.

⁴F. W. Farrar, *THE LIFE AND WORK OF ST. PAUL*, vol. 1 (London : Cassell, Petter, Galpin & Co., 1879), 406, n., cité dans J. W. McGarvey, *NEW COMMENTARY ON ACTS OF APOSTLES*, vol. 2 (Delight, Ark. : Gospel Light Publishing Co., n.d.), 57. ⁵Par exemple, au chapitre 15 du livre des Actes, Paul en est à sa troisième visite à Jérusalem, alors qu’en Galates 2, il n’en est apparemment qu’à sa deuxième visite. Cependant, Paul ne dit pas spécifiquement en Galates 2 qu’il s’agit de sa deuxième visite ; il dit : “Ensuite, quatorze ans plus tard [après la visite de Galates 1, qui a eu lieu quelques années après sa conversion], je montai de nouveau à Jérusalem.” L’expression “de nouveau” n’exclut pas la possibilité d’une autre visite à Jérusalem entre temps (mentionnée en passant en Actes 12.25) et pendant laquelle il n’avait pas eu l’occasion de voir les autres apôtres, qui étaient soit cachés, soit en prison. ⁶Je dis “évidemment” car ceci me semble la meilleure explication de l’arrivée de ces personnes à Antioche. Luc ne nous en donne pas l’explication précise. ⁷Corneille avait été un craignant Dieu, et les non-Juifs d’Antioche étaient restés sous forte influence juive dès le début de l’assemblée (11.19–21 ; 13.1) ; mais les personnes converties par Paul n’avaient pratiquement aucune influence juive autour d’elles, et ceci était source d’inquiétudes pour la communauté judéo-chrétienne. (L’impiété de nombreuses assemblées païennes, par exemple celle de Corinthe, expliquait cette crainte des Juifs.) ⁸Le texte occidental ajoute cette information au verset 1. ⁹Nous avons vu dans nos leçons que Paul avait été un Pharisien ; cependant, Luc ne donne ce détail qu’au 23.6. ¹⁰McGarvey, p. 58. ¹¹Voir “Pharisiens” dans le Glossaire “Deuxième Partie”. ¹²Les commentateurs parlent souvent de “l’Eglise-mère” à Jérusalem. Il ne faut pas donner l’impression que Dieu a établi une assemblée qui exerçait son autorité sur toutes les autres. Le contact de tous les apôtres avec toutes les assemblées leur permettait — et à eux seuls — de donner la révélation de Dieu à toute l’Eglise. Mais l’assemblée de Jérusalem n’exerçait aucune surveillance sur les autres assemblées, qui restaient indépendantes et autonomes. Galates 4.26 dit : “La Jérusalem d’en haut [non celle qui est sur la terre] (...), c’est elle qui est notre mère”.

Regardons maintenant ce qu'ils enseignent : "Si vous ne vous faites pas circoncire selon la coutume de Moïse, vous ne pouvez être sauvés". Or, le rite de la circoncision avait fait partie de l'alliance entre Dieu et Abraham 20 siècles auparavant (Gn 17.10–14, 23–27). Pourtant ces Juifs ne lient pas ce rite à Abraham, mais plutôt à Moïse, dont la Loi avait été donnée 5 siècles après l'alliance abrahamique. C'est dire que leur souci n'est pas d'amener les païens à se soumettre à la circoncision, mais de les amener à se soumettre à la Loi toute entière¹³. Au verset 5 nous lisons :

Alors quelques-uns du parti des Pharisiens qui avaient cru, se levèrent et dirent qu'il fallait circoncire les païens et leur commander d'observer la loi de Moïse.

Comprenons-nous bien : ces Juifs n'enseignent pas seulement qu'il serait bien que les païens étudient la Loi¹⁴, ils n'avancent non plus seulement l'importance et la valeur de la Loi. Ils disent plutôt qu'il est absolument essentiel que les païens deviennent des Juifs. Et ils le disent aux non-Juifs de l'assemblée d'Antioche : "Si vous ne vous faites pas circoncire selon la coutume de Moïse, vous ne pouvez être sauvés¹⁵". Sachant que si la circoncision n'est qu'une option, peu de païens la choisiront, ils insistent que ce rite est devenu indispensable pour ceux qui désirent le salut.

Paul et Barnabas comprennent bien la portée de cette manœuvre, qui est en fait une attaque frontale menée contre tout le travail qu'ils ont accompli parmi les nations, et spécifiquement contre leur pratique d'accepter les païens en raison de leur foi en Jésus, sans exiger qu'ils deviennent auparavant des Juifs prosélytes. Paul et Barnabas comprennent également les conséquences désastreuses de cette doctrine : si elle

est adoptée, le christianisme ne sera jamais rien de plus qu'un judaïsme "nouvelle version révisée". Ceux qui veulent claquer la porte de la foi veulent en même temps rouvrir la porte de la Loi et exiger que les convertis passent par elle pour devenir chrétiens. Paul et Barnabas savent que cette maladie peut contaminer les assemblées qu'ils ont établies. *Il faut absolument arrêter cette hérésie*. Il s'ensuit donc "un vif débat et une violente discussion" (v. 2a) entre Paul et Barnabas et ces Pharisiens¹⁶.

Si Galates 2.1–10 parle de ce même événement, Paul décrit ces Pharisiens de Jérusalem comme "des faux frères qui s'étaient furtivement introduits et glissés parmi nous¹⁷, pour épier la liberté que nous avons en Christ-Jésus, avec l'intention de nous asservir" (Ga 2.4). Notez le contraste entre les termes : Paul parle d'un côté de la "liberté que nous avons en Christ-Jésus" et de l'autre de ceux qui veulent "nous asservir". Paul et Barnabas ont amené la liberté chez les non-Juifs ; ces judaïsants, comme on les appelle souvent, veulent les ramener vers l'esclavage de la Loi.

Paul, apôtre inspiré de Dieu, s'oppose catégoriquement à cette nouvelle doctrine, ce qui devrait régler la chose une fois pour toutes¹⁸. Mais puisqu'il n'est pas un des Douze, certains de ces chrétiens ne prennent pas ses paroles avec le même respect que pour les autres apôtres¹⁹. Il est également possible qu'à Antioche, Paul souffre du syndrome du "prophète dans sa propre patrie" (Jn 4.44). Quoi qu'il en soit, les frères d'Antioche décident que Paul et Barnabas et plusieurs autres frères monteront à Jérusalem "vers les apôtres et les anciens, à propos de cette question" (15.2b). Parmi les "autres" se trouve probablement un jeune homme du nom de Tite²⁰ (Ga 2.3).

¹³ La circoncision était la principale exigence pour devenir prosélyte. Voir "Prosélyte" dans le Glossaire "Première Partie". ¹⁴ Dans cette étude, j'utilise le mot "Loi" pour faire allusion à la Loi de Moïse, et "loi" pour me référer à tout système de loi. ¹⁵ Les mots "il fallait" du verset 5 (*dei* dans le grec) montrent que ces Juifs ne considèrent pas la circoncision comme une option, mais comme une nécessité (cf. Ac 1.21 ; Rm 13.5 ; Hé 8.3). ¹⁶ Selon Galates 2.13, Paul est peut-être plus fort contre cette hérésie que Barnabas ; cependant, bien que Paul ait mené la lutte, le texte indique bien que Barnabas s'est également opposé aux faux docteurs ("nous", Ga 2.5). ¹⁷ Ceci suggère que ces personnes n'étaient pas vraiment des chrétiens, ce qui est difficile à réconcilier avec Actes 15.5, où il est dit qu'ils avaient "cru". N'ayant pas tous les détails, nous devons laisser la chose à celui qui connaît les cœurs (Ac 15.8). ¹⁸ Paul n'est pas allé à Jérusalem pour apprendre la vérité sur cette question. Ceci dit, la décision de l'Église de Jérusalem a confirmé sa position. ¹⁹ Pendant tout son ministère, Paul est appelé à défendre son apostolat contre ses ennemis (voir par exemple 2 Co 10–13). ²⁰ Selon la tradition, Tite était le frère de Luc. Ceci expliquerait le silence de Luc à son sujet, bien que 1) Paul avait sans doute converti Tite et lui était proche (Tt 1.4), 2) Tite était un compagnon d'œuvre de Paul pour son troisième voyage missionnaire (2 Co 2.13 ; 7.13–14 ; 8.6, 16, 23 ; 12.18), 3) Tite travaillait avec Paul après son premier emprisonnement à Rome (Tt 1.5), et 4) Tite était avec Paul lors de son deuxième emprisonnement à Rome (2 Tm 4.10).

La conférence (15.4–21)

Arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Église, les apôtres et les anciens, et rapportèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux (15.4).

La première fois que Paul et Barnabas avaient fait ce rapport (14.27), c'était pour donner gloire à Dieu. Cette fois-ci, non seulement veulent-ils donner gloire à Dieu, mais aussi montrer l'approbation de Dieu sur leur mission auprès des païens.

Au cours de la réunion, donc, les Pharisiens en question annoncent la nécessité pour les païens de se faire circoncire et d'observer la Loi de Moïse (v. 5). Si Galates 2 parle du même incident, ces Pharisiens essaient même d'obliger Tite, un chrétien non-Juif, à être circoncis — sans doute comme condition préalable pour assister à leurs délibérations — mais Paul refuse catégoriquement (Ga 2.3).

La question est claire, les lignes de bataille établies. Nous verrons tout cela dans la prochaine étude. Pour l'instant, nous allons nous concentrer sur un des discours de cette réunion. Selon Actes 15.6, "les apôtres et les anciens se réunirent pour examiner cette affaire". Cette réunion, tenue en présence de toute l'Église (v. 22), donne lieu à "une vive discussion", puis Pierre se lève (v. 7a). Les frères judaïsants croient sans doute que Pierre, Juif originaire de la Palestine, sera de leur avis. Ils sont sûrement surpris de l'entendre prendre le parti de Paul et Barnabas. Le discours de Pierre (vs. 7–11) tourne autour de ses expériences avec Corneille et sa maison (Ac 10 ; cf. 11.1–18). Pierre dit non seulement qu'il a été choisi par Dieu pour ouvrir la porte du salut aux non-Juifs²¹, mais aussi que Dieu n'a pas fait de la circoncision une exigence pour entrer par cette porte. Regardons les puissants arguments de Pierre :

1) "Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, en leur donnant le Saint-Esprit comme à nous²²" (v. 8). C'est la deuxième fois

dans le livre des Actes que l'omniscience de Dieu est mentionnée (voir 1.24). Dieu ne regarde pas à l'apparence, mais au cœur (1 S 16.7). Alors que les judaïsants considèrent que les caractéristiques superficielles des païens les rendent inaptes au royaume, Dieu les déclare aussi aptes (sinon plus aptes) que les Juifs.

2) Dieu "n'a fait aucune différence entre nous et eux²³, puisqu'il a purifié leurs cœurs par la foi" (15.9), tout comme il l'avait fait pour les chrétiens juifs. Notez que leur cœur a été purifié par la foi, et non par la circoncision ou par l'obéissance à la Loi. Pierre l'avait dit à Corneille : "pour Dieu il n'y a pas de considération de personnes" (10.34). C'est exactement ce qu'il dit devant ce groupe de Jérusalem. Corneille et sa maison étaient tenus de croire et d'être baptisés (10.43, 48), tout comme les Juifs du jour de la Pentecôte (2.37–38).

3) Essayer d'imposer la circoncision aux païens, selon Pierre, c'est tenter Dieu (v. 10a). Les avocats du salut par la Loi pensent défier Paul et Barnabas, alors qu'en réalité ils mettent en doute le jugement de Dieu et mettent à l'épreuve sa patience²⁴.

4) En essayant de contraindre les païens à obéir à la Loi, dit Pierre, les Pharisiens mettent "un joug²⁵" sur ces disciples (v. 10b). Tout Juif honnête devait admettre que malgré son amour pour la Loi (Ps 119.97), il ne pouvait pas la garder parfaitement²⁶. Jour après jour, le fardeau de la culpabilité dans son âme s'alourdissait, jusqu'à saper son énergie et l'épuiser totalement. Pierre demande, en somme : "Pour quelle raison voudriez-vous mettre une telle charge inhumaine sur quelqu'un d'autre ?"

5) Les dernières paroles de Pierre sont les plus puissantes : "Mais c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux" (v. 11). Soulignez dans votre Bible les mots : "c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés". C'est en effet par la *grâce* — la faveur imméritée — du Seigneur que nous sommes sauvés, car nous

²¹ Dans l'étude "Abattre des murs !" j'ai suggéré que quand Dieu disait à Corneille d'envoyer chercher Pierre, c'était en accomplissement de la promesse faite en Matthieu 16.19a. Voir aussi les notes sur Actes 10.5–8 de "Abattre des murs !".

²² Voir sur Actes 10.44–48 l'article "Un homme bon, mais un homme perdu!", sur Actes 11.15–18 l'article "Pierre sur la sellette". ²³ Voir Romains 3.22 : "il n'y pas de distinction". ²⁴ Voir les notes sur Actes 5.9 l'article du "Alerte! Ecueils, droit devant!". ²⁵ Le joug doit normalement distribuer le poids, c'est son but. Jésus se réfère à ses enseignements comme à un joug (Mt 11.30), disant qu'il est léger, donc qu'il nous permet de porter le poids de nos fardeaux. ²⁶ La faute n'est pas avec la Loi, mais avec notre incapacité à la garder parfaitement. C'est pour cela que nous avons besoin de la grâce, et non d'une loi. Jésus est le seul qui ait jamais parfaitement obéi à la Loi.

ne pouvons être sauvés autrement. Les Juifs ne pouvaient garder parfaitement la Loi de Moïse, et vous et moi ne pouvons garder parfaitement aucune loi (Rm 3.23). Si nous ne sommes pas sauvés par la grâce, nous ne sommes pas sauvés du tout. Nous nous attendrions à ce que Pierre dise : "Ils sont sauvés par la grâce, comme nous". Pourtant, il inverse les propos : "nous croyons être sauvés de la même manière qu'eux". Autrement dit : "Dieu a décrété que les païens seront sauvés non par la Loi, mais par sa grâce ; nous devons apprendre que nous aussi sommes sauvés par la grâce, et non par notre obéissance à la Loi."

Après ce discours de Pierre, Paul et Barnabas ont l'occasion de raconter comment Dieu a béni leur ministère parmi les non-Juifs. Vient finalement le tour de Jacques, demi-frère de Jésus²⁷ et colonne dans l'Eglise de Jérusalem (Ga 2.9). Encore une fois les judaïsants doivent croire que Jacques va soutenir leur cause²⁸, et encore une fois ils sont déçus. Jacques montre à partir des Ecritures que Dieu a prévu depuis toujours que les nations entreraient dans son dessein, et que ce serait sans devenir Juifs d'abord. Sa conclusion : "Je juge (bon) de ne pas créer de difficultés à ceux des païens qui se convertissent à Dieu" (15.19). Autrement dit, "ne troublons pas les chrétiens païens par l'imposition de la circoncision et l'obéissance à la loi".

La consolation (15.22–31)

Les recommandations spécifiques de Jacques étant adoptées par les apôtres et les anciens, avec toute l'Eglise (v. 22), une lettre est adressée à l'Eglise d'Antioche²⁹. La lettre précise que ceux qui étaient venus à Antioche ne représentaient pas leur point de vue (v. 24), et que Dieu n'exigeait pas des païens qu'ils se fassent circoncire ou qu'ils gardent la Loi de Moïse (vs. 28–29). A la lecture de cette lettre, les chrétiens païens d'Antioche se sont réjouis "de cet encouragement" (v. 31). Ceux qui voulaient refermer la porte avaient perdu ; la porte de la foi restait donc ouverte pour les païens.

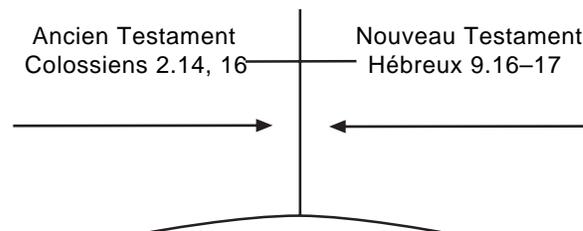
REFERMER LA PORTE : AUJOURD'HUI

Cette question n'a pas été résolue de façon permanente par la conférence de Jérusalem, loin de là. Ceux qui voulaient refermer la porte (ou bien leur cousins spirituels) se sont bientôt manifestés un peu partout, disant aux non-Juifs qu'ils devaient se faire circoncire et obéir à la Loi. Plusieurs des premières lettres de Paul, surtout celle écrite aux Galates, traitent ce problème en détail. Malheureusement, cet esprit négatif a été propagé au cours des générations : nous avons encore aujourd'hui ceux qui voudraient refermer les portes.

Refermer la porte par la loi

Aujourd'hui par exemple, nous voyons toujours des groupements disant que les chrétiens sont tenus d'obéir à une partie ou même à la totalité des lois de l'Ancien Testament. Un groupement puise dans l'Ancien Testament pour justifier ses lieux saints, sa prêtrise, ses cérémonies rituelles avec bougies, etc. Un autre groupement trouve en Exode 20 que le jour du culte chrétien est le septième jour et non le premier jour de la semaine. Bien des groupements se basent sur l'Ancien Testament pour justifier leurs instruments de musique et leur chorales dans les cultes. Quelques-uns utilisent même la Loi pour justifier la polygamie.

Il est difficile pour nous de comprendre comment les judaïsants du chapitre 15 des Actes, et leurs semblables aujourd'hui, pourraient faire une telle erreur. Depuis notre enfance (pour certains d'entre nous), nous avons vu le simple schéma montrant que l'ancienne alliance fut clouée à la croix (Col 2.14, 16) et que la nouvelle alliance de Jésus est entrée en vigueur à sa mort (Hé 9.16–17). Comment la chose pourrait-elle



²⁷ C'est par déduction que nous savons ceci. Seul, un autre Jacques était bien connu des chrétiens : Jacques l'apôtre, frère de Jean, décapité selon Actes 12. ²⁸ Dans un autre incident, certains agitateurs sont allés à Antioche se disant "de chez Jacques" (Ga 2.12). Si c'était bien le cas, ils ont outrepassé leur autorité. Mais l'utilisation du nom de Jacques indique une position commune avec lui. ²⁹ Cette lettre s'adressait également à toutes les assemblées dans la région d'Antioche.

être plus facile à comprendre ?

En ce qui concerne les judaïsants d'Actes 15, il ne faut pas oublier d'un côté que les épîtres aux Galates et aux Romains n'avaient pas encore été écrites, et que les judéo-chrétiens passaient par une période de transition, dans laquelle ils devaient apprendre à connaître le rôle de la Loi. D'un autre côté, il faut dire à ceux qui, aujourd'hui, veulent imposer la Loi, qu'ils devraient lire soigneusement les lettres de Paul. Paul souligne aux Galates le fait que la Loi a servi, et que nous ne sommes plus sous son autorité (Ga 3.16, 19, 24–25). Aux Romains, Paul dit que "nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi" (Rm 3.20). Aux Ephésiens, il dit tout simplement : "C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés" (Ep 2.8).

Refermer la porte par la tradition

Ceux qui tentent d'imposer la Loi de Moïse ne sont pas les seuls à fermer la porte de notre liberté spirituelle. Les Pharisiens, eux, avaient leurs traditions humaines, qu'ils considéraient comme aussi irrévocables que les Ecritures. Jésus, parlant de ces traditions, dit : "Ils lient des fardeaux pesants et les mettent sur les épaules des hommes..." (Mt 23.4).

Les traditions ne sont pas mauvaises en soi. Nos familles observent certaines traditions qui leur donnent des racines. Dans l'Eglise du Seigneur, on peut observer des méthodes traditionnelles de travailler et d'adorer qui respectent les Ecritures. C'est lorsque nous élevons nos traditions au rang des Ecritures, et que nous essayons de les imposer aux autres, que les paroles de Jésus nous condamnent : "*C'est en vain qu'ils me rendent un culte, en enseignant des doctrines (qui ne sont que) préceptes humains*"³⁰ (Mt 15.9).

Le monde religieux abonde de systèmes de croyances humaines en vigueur dans tel ou tel secteur de la société. Certains préfèrent cela, car ils trouvent une sorte de sécurité³¹ dans le fait

qu'on leur dise comment penser, comment faire, même si dans le fond il s'agit d'une sorte d'esclavage. Je prie qu'aucun d'entre nous n'échange sa liberté en Christ contre les chaînes des dogmes humains. Ecoutez Paul : "C'est pour la liberté que Christ nous a livrés. Demeurez donc fermes, et ne vous remettez pas de nouveau sous le joug de l'esclavage" (Ga 5.1).

Voici un avertissement pour les régions du monde où l'Evangile commence à arriver pour la première fois (voir 20.28–31). Mes expériences sur le champ des missions m'ont enseigné qu'une fois l'Eglise du Seigneur établie dans une nouvelle région, bientôt viendront ceux qui voudront "épier la liberté [qu'ont les nouveaux chrétiens] en Christ-Jésus, avec l'intention de [les] asservir" (Ga 2.4). Ceux qui ont fait cela en Actes 15 devaient leur crédibilité au fait qu'ils venaient de Jérusalem. Aujourd'hui, certains pensent qu'un prédicateur venu de l'Amérique apporte forcément une saine doctrine (2 Tm 4.3), mais ce n'est pas toujours le cas, malheureusement. Méfiez-vous de toute personne qui voudrait lier des règles d'Eglise qui prennent leur origine non en Dieu, mais en sa propre imagination trop fertile³². Dans beaucoup de domaines de la vie chrétienne, nous avons la liberté d'utiliser notre discernement³³, du moment que nous respectons les principes fondamentaux bibliques. Ne laissez à personne le droit de fermer cette porte de liberté !

Refermer la porte par les œuvres méritoires

Celui qui veut fermer la porte par les œuvres méritoires est peut-être le plus subtil de tous, car à la différence de ceux déjà mentionnés, 1) il enseigne une soumission à la nouvelle alliance, et non à l'ancienne ; 2) il refuse les traditions des hommes ; 3) il enseigne les commandements de Dieu, tels qu'ils se trouvent dans le Nouveau Testament, sans y ajouter ni en soustraire. Tout cela est très bien, alors où est le danger ? Le danger réside dans le fait que cette personne met

³⁰ Cet avertissement est important. Cependant, il ne faut pas aller à l'extrême et dire que toute tradition est forcément un précepte humain. Certaines traditions sont, en effet, des préceptes humains, mais pas toutes. Dans les Eglises du Christ, nous insistons depuis toujours pour que les Ecritures soient respectées. Certaines traditions sont donc, non humaines, mais divines (2 Th 3.6). Méfions-nous de ceux qui mettraient tout dans un même panier, considérant toute tradition comme forcément humaine. Chaque tradition est à examiner à la lumière de la parole de Dieu, pour voir si elle vient de lui, ou des hommes. ³¹ Considérer, par exemple, l'attitude d'Israël en Nombres 11.5. ³² Pour un exemple, voir les notes sur Actes 11.29–30 dans l'article "A Antioche...pour la première fois". ³³ Par exemple, lorsque Dieu nous dit ce qu'il faut faire, sans pour autant nous dire comment, nous sommes libres.

l'accent sur l'obéissance aux commandements, à l'exclusion de la grâce de Dieu. A la place des commandements de l'Ancien Testament, il met ceux du Nouveau, annonçant que nous sommes sauvés en gardant parfaitement tout ce qui est prescrit dans la nouvelle alliance.

Pourquoi cet enseignement est-il erroné ? Premièrement, parce qu'il ne vient pas de la Bible. Dans son sermon en Actes 15, Pierre dit bien que "c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés" (v. 11). Ceci suggère non seulement que les païens ne pouvaient se sauver en observant la Loi de Moïse, mais en outre qu'aucun homme ne peut se sauver en gardant une loi, quelle qu'elle soit. C'est cette vérité que Paul présente en Ephésiens 2.8-9 : "C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu." Certes, ceci n'élimine pas l'obligation d'obéir à Dieu (Mt 7.21-23 ; Hé 5.8-9), mais ceci élimine bien la possibilité, par notre obéissance, de mériter notre salut. Quoi qu'on puisse faire ou accomplir, nous ne mettrons jamais Dieu dans notre dette (Lc 17.10). Le salut dépend, non d'un accomplissement humain, mais de l'expiation divine.

Selon Pierre, la doctrine du salut par les œuvres est une fausse doctrine parce qu'elle met "un joug que nos pères et nous-mêmes nous n'avons pas été capables de porter" (Ac 15.10). Tout Israélite devait admettre la parfaite impossibilité de garder la loi parfaitement ; tout chrétien doit également admettre la même chose au sujet des commandements du Christ³⁴. Même en faisant de notre mieux, cela ne suffit pas (Rm 3.23 ; 7.15). Notre croyance que Dieu ne nous sauvera que dans la mesure où nous gardons parfaitement tous ses commandements, fera de nous, au mieux, des êtres frustrés, et au pire, des êtres dévastés, courbés en permanence sous un poids de culpabilité. Paul s'écrie : "Malheureux que je suis ! Qui me délivrera ..." (Rm 7.24). Combien cela nous soulage de savoir que, comme Pierre l'explique, Dieu ne cherche pas la perfection dans nos vies, mais la foi dans nos cœurs (Ac 15.8-9).

La foi que Dieu cherche en nous avant toutes choses, est celle qui désire l'accomplissement de

sa volonté (Ga 5.6 ; Rm 1.5 ; Jc 2.26). Celui qui se dit : "Puisque je ne peux me sauver moi-même, et puisque je suis sauvé par la grâce de Dieu, il n'y a aucune raison d'obéir à Dieu", celui-ci n'a pas la foi qui sauve, son cœur n'est pas acceptable à Dieu. En effet, le salut par la grâce ne nous libère pas de notre obligation d'obéir à Dieu. Ce dont il nous libère, c'est l'obligation tyrannique d'accomplir l'impossible : vivre une vie sans péché.

Celui qui dit que vous devez être parfait vous a claqué au nez la porte du salut, car même en faisant de votre mieux, vous êtes toujours un pécheur. Donnons gloire à Dieu de nous avoir délivrés de ceux qui voudraient, par leur doctrine du salut par les œuvres, nous refermer la porte de notre salut !

CONCLUSION

Dans les deux leçons à suivre, nous verrons que lorsque nous sommes en désaccord avec notre frère, parfois il faut résister, et parfois il faut céder. Nous devons résister à celui qui voudrait nous ravir notre liberté en Christ. Ceux qui sont venus à Antioche pour faire cela ont trouvé Paul et Barnabas en travers de leur chemin, et "un vif débat et une violente discussion" (15.2) en ont résulté. Paul dit aux Galates : "nous ne leur avons pas cédé un seul instant par soumission" (Ga 2.5).

Le 1er janvier, 1863, à midi, Monsieur William Henry Seward, Secrétaire du département d'Etat pour le Président Abraham Lincoln, présente la Proclamation d'Emancipation³⁵ pour la signature du président. Celui-ci prend deux fois sa plume, qu'il pose deux fois. "Monsieur Seward, dit-il, depuis 9h00 ce matin, je ne fais que serrer des mains, et maintenant mon bras droit est comme engourdi. Si jamais mon nom doit être retenu par les historiens, ce sera à cause de ce document ; mais si je signe maintenant, ma main tremblera et on dira que j'ai hésité, que mon cœur n'y était pas. Je ne signerai que lorsque je pourrai le faire d'une main sûre." Quand enfin son bras ne tremble plus, Monsieur Lincoln prend sa plume et signe d'une main ferme le document déclarant libres tous les hommes de sa nation.

³⁴Dans un sens, les exigences du Christ sont encore plus difficiles à respecter que celles de l'Ancien Testament (voir les "Mais moi, je vous dis" de Matthieu 5). ³⁵Document proclamant la libération de tous les esclaves.

Lorsque nous regardons la conférence d'Actes 15, nous voyons Pierre, Paul, Barnabas et Jacques en train d'annoncer avec hardiesse que tous les hommes sont libres en Christ. Que ceux qui examinent nos vies nous voient proclamer la même liberté, avec la même fermeté³⁶ ! ◆

NOTES POUR SERMONS

Vous pouvez schématiser Actes 15.1–35 en

trois "D" : 1) Dispute (vs. 1–5) ; 2) Défense (vs. 6–18) ; et 3) Décision (vs. 19–35). Dans la 2ème partie, Pierre parle du passé (vs. 6–11), Paul et Barnabas parlent du présent (v. 12), et Jacques parle du futur (vs. 13.–18).

Vous pouvez également organiser une étude sur : "Tite, l'homme que l'on ne nomme pas". Voir les notes de la leçon, ou la lettre de Paul à Tite, pour information concernant le ministère de cet homme.

© VERITE POUR AUJOURD'HUI, 1997, 2006
Tous Droits Réservés